

## Nombreuses naissances prématurées

La Suisse affiche un taux de naissances prématurées particulièrement élevé, selon une étude de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur les nouveau-nés en 2004 dans les hôpitaux suisses. Le poids à la naissance augmente en fonction de la durée de la grossesse et correspond aux valeurs de référence. La grande majorité des enfants viennent au monde en bonne santé et sans complication.

En 2004, 72 125 naissances ont été enregistrées dans les hôpitaux suisses. 90% des enfants sont nés à terme, 9% avant terme et 1% après terme. Parmi les naissances multiples, 39% ont eu lieu à terme et 61% avant terme. La Suisse affiche l'un des taux de naissances avant terme les plus élevés d'Europe. Avec 9% de prématurés avant la fin de la 37<sup>e</sup> semaine de grossesse, elle arrive en deuxième position derrière l'Autriche.

La grande majorité des enfants sont venus au monde en bonne santé et sans complication. 2,8% des nouveau-nés présentaient une malformation plus ou moins importante. Parmi les malformations les plus courantes figurent les malformations cardiaques congénitales et les malformations de l'urètre. L'ictère, une jaunisse généralement de peu de gravité, est la complication la plus fréquente pendant ou peu après la naissance chez 7% des nouveau-nés. Un syndrome de détresse respiratoire pendant ou peu après la naissance a été observé chez 3,5% des nouveau-nés. Les autres complications se répartissent entre diverses causes.

En 2004, 133 hôpitaux ont enregistré des naissances, ce qui fait une moyenne de 542 naissances par hôpital. La répartition des naissances est cependant très inégale: près de 40% ont eu lieu dans les 91 établissements procédant à moins de 600 accouchements par an et 40% dans les 33 établissements affichant entre 600 et 1200 accouchements par an; environ un quart des nouveau-nés ont vu le jour dans les 9 hôpitaux enregistrant plus de 1200 naissances par an.

Le jour et l'heure de la naissance sont nettement influencés par la pratique médicale. Les naissances sont moins nombreuses le week-end que les autres jours de la semaine et elles sont plus nombreuses entre 8 et 9 heures du matin qu'aux autres heures du jour. Cette fréquence est conditionnée par les césariennes programmées.

Office fédéral de la statistique OFS

mentaire pour les patients. Cet accord favorisera le maintien et le développement d'une offre de soins de proximité dans ces zones. Incitant à un exercice groupé, il favorisera la continuité et la permanence des soins pour la population. Il fait suite aux mesures déjà mises en œuvre dans le cadre du plan de démographie médicale: – Pour la formation: relèvement du *numerus clausus* à 7000, mise en place du stage de médecine générale en deuxième cycle des études médicales, – Pour l'aide à l'installation: mise en place du statut de collaborateur libéral; offre de service d'accompagnement des caisses d'assurance-maladie, présentée en janvier, – Alignement de la durée du congé de maternité des professionnelles de santé libérales sur celui des salariées, – Incitation au maintien ou à la reprise de l'activité après le départ en retraite des médecins. Il intervient également après l'adoption dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2007, d'une disposition élargissant les compétences d'intervention des collectivités locales pour des aides contractuelles aux étudiants en médecine, dispositif d'ores et déjà expérimenté avec succès. L'ensemble de ces mesures d'incitation doit permettre de renforcer la démographie médicale et de préserver un égal accès aux soins partout sur notre territoire.

Communiqué

**Stat Santé**

Résultats des statistiques suisses de la santé

**Les nouveau-nés dans les hôpitaux de Suisse en 2004**

La prise en charge hospitalière des bébés nés à terme et des prématurés

2/2007

Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur OFS  
Office fédéral de la statistique OFS

## Renforcer la démographie médicale en France

Xavier Bertrand, ministre de la Santé et des Solidarités en France, avait souhaité lors de la présentation du Plan démographie médical que la rémunération des médecins exerçant en cabinet de groupe dans les zones à faible densité médicale soit revalorisée de 20%. Xavier Bertrand salue l'accord intervenu ce jour entre l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie (UNCAM) et les syndicats Confédération des Syndicats Médicaux Français (CSMF), Syndicat des Médecins Libéraux (SML) et Alliance, relatif à la démographie des médecins généralistes permettant la mise en œuvre de cette mesure. Cet accord prévoit en effet une aide forfaitaire équivalente à 20% du montant des consultations et visites réalisés par les médecins généralistes exerçant en cabinet de groupe ou en maison de santé pluridisciplinaire dans les zones sous-médicalisées. L'aide sera versée directement par l'assurance-maladie, sans dépense supplé-

## Deutschland: Verwaltung von Gesundheitsdaten benötigt eine klare Sicherheitspolitik

Die elektronische Datenübertragung im Gesundheitssektor wird in Deutschland, aber auch in anderen EU-Staaten kontrovers diskutiert. Kritiker befürchten unverträglich hohe Kosten und eine ungenügende Datensicherheit. «Wenn E-Health-Anwendungen mit der richtigen Kompetenz durchgeführt werden, bringen sie den Patienten grosse Vorteile», sagt hingegen die EU-Kommissarin für Informationsgesellschaft und Medien, Viviane Reding, im Interview mit BÄK INTERN, dem Informationsdienst der Bundesärztekammer. Es habe sich gezeigt, dass eine schnelle Verfügbarkeit von elektronischen Patientendaten die Qualität und Effizienz der Gesundheitssysteme verbessern und sogar Menschenleben retten könne. Für die neuen Technologien brauche man jedoch klar definierte Sicherheitsstandards. Kommissarin Reding kündigte für dieses Jahr den Start von Pilotprojekten für grenzübergreifende E-Health-Dienste innerhalb der EU an.

BÄK

Le poids à la naissance augmente en moyenne de 200 g par semaine entre la 30<sup>e</sup> et la 40<sup>e</sup> semaine de grossesse. Les enfants nés à terme pesaient en moyenne 3372 g et mesuraient 49,6 cm. A la naissance, les prématurés avaient en moyenne un poids de 2500 g et une taille de 45,7 cm. Les garçons dépassaient les filles de 145 g en poids et de 0,8 cm en taille. Le poids à la naissance selon la durée de la grossesse correspond aux courbes des valeurs de référence.